

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la **liste des délibérations**, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Retrouvez l'ensemble des procès-verbaux et délibérations du Conseil municipal sur le site internet de la commune, rubrique : vivre/vie-municipale

Ont été approuvées :

Délibération n°: DEL-2025-2-08
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Délibération n°: DEL-2025-2-09
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 SUR LE BUDGET 2025

Délibération n° DEL-2025-2-10
FISCALITÉ – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Délibération n° DEL-2025-2-11
BUDGET PRIMITIF 2025

Délibération n° DEL-2025-2-12
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération n° DEL-2025-2-13
PARTICIPATION FINANCIÈRE AU BUDGET DU CCAS

Délibération n° DEL-2025-2-14
INDEMNITÉS DE GARDIENNAGE

Délibération n° DEL-2025-2-15
ÉCRITURES DE RÉGULARISATION COMPTABLE

Délibération n° DEL-2025-2-16
RÉVISIONS DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Délibération n° DEL-2025-2-17
PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Délibération n° DEL-2025-2-18
CSI : CONVENTION ANIMATION JEUNESSE

Délibération n° DEL-2025-2-19
CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UNE STRUCTURE SPORTIVE

